



Communiqué de presse

Paris, le 3 juillet 2018

Contrats financiers avec l'Etat : plus de 85 % des communes et interco concernées ont décidé de signer et attendent des améliorations substantielles au dispositif.

France urbaine, l'Assemblée des communautés de France ainsi que Villes de France constatent que leurs membres ont fait le choix de contractualiser avec l'Etat.

« En nous engageant dans cette voie, nos membres ont permis le maintien du financement de près de 97 % des communes qui, elles, n'étaient pas concernées par le principe du contrat », explique Jean-Luc Moudenc, président de France urbaine, « mais nous nous sommes engagés dans ce dispositif qu'à la condition qu'il permette des adaptations aux réalités locales et de ne pas traiter chacun de façon uniforme » ajoute Jean-Luc Rigaut, président de l'AdCF.

« Dans le cadre d'un dialogue constructif mais exigeant, nos associations présenteront de concert, notamment à l'occasion de la prochaine Conférence nationale des territoires (CNT), une liste des améliorations majeures qu'elles soumettront au Gouvernement » souligne Caroline Cayeux, présidente de Villes de France. Cette liste sera accompagnée d'exemples concrets qui porteront notamment sur :

- la neutralisation de l'impact des dépenses imposées par l'Etat (dépenses de personnel qui résultent de la gestion des PACS par les services de l'état civil, du "plan mercredi" pour les écoliers, de la réquisition des policiers municipaux lors des grandes manifestations...),
- la déduction des recettes apportées par l'Etat, ayant fait l'objet d'une contractualisation avec la collectivité : si l'Etat souhaite contribuer à des dépenses locales par subvention, la recette versée doit être déduite de la dépense effectuée,
- la déduction des participations allouées à un syndicat, ou un budget annexe, concourant à l'autofinancement d'un grand équipement,
- la possibilité, pour le préfet ou la collectivité, de saisir pour avis la chambre régionale des comptes

Le dialogue avec les parlementaires autour de ces améliorations a d'ores et déjà commencé. Lors des deuxièmes Rencontres des Finances Publiques de France urbaine le 26 juin à l'Assemblée nationale : « Les parlementaires ont constaté, comme nous, un écart entre les intentions du Législateur et sa réelle mise en œuvre sur le terrain. Ils se sont dit prêts à travailler sur les améliorations nécessaires » a souligné Jean-Luc Moudenc.

Contact		
France urbaine Jilliane POLLAK 06 40 86 45 38 j.pollak@franceurbaine.org	AdCF Sandrine GUIRADO 06 86 79 42 92 s.guirado@adcf.asso.fr	Villes de France Jonathan GAINCHE 06 77 11 07 43 jonathan.gainche@villesdefrance.fr